



Vous trouverez [en suivant ce lien le protocole sanitaire](#) envisagé pour la rentrée 2020-2021. Ce protocole a été mis à disposition, sans publicité, par l'éducation nationale, début juillet, sur son site internet.

Le Syndicat Intercommunal des Écoles en a pris connaissance la seconde semaine d'août. Sur la base de celui-ci nous avons pris les décisions suivantes pour

les activités périscolaires :

- Ouverture de la garderie, matin et soir pour l'école maternelle
- Ouverture de la garderie le matin pour l'école élémentaire
- Service de cantine en réfectoire pour les écoles maternelle et élémentaire
- Ouverture de l'étude le soir pour l'école élémentaire.

Cette organisation ne préjuge pas de celle qui sera mise en place par l'éducation nationale pour accueillir les élèves pendant le temps scolaire.

PS : Croisons tous les doigts afin que cette rentrée puisse se rapprocher de la normale . . .

